



Conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 28

#### **N° 5 – FINANCES**

**Budget principal et  
budget annexe camping  
municipal : budgets  
supplémentaires 2024**

#### **Rapporteur :**

Pello Etcheverry, 1<sup>er</sup>  
adjoint

## EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

### ***Séance du 10 juin 2024 à 18 heures***

*Le conseil municipal de la ville de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pello Etcheverry, 1<sup>er</sup> adjoint.*

#### **Présents :**

Pello Etcheverry, 1<sup>er</sup> adjoint  
Patricia Arribas-Olano, 2<sup>ème</sup> adjoint  
Nathalie Morice, 4<sup>ème</sup> adjoint  
Eric Soreau, 5<sup>ème</sup> adjoint  
Christine Duhart, 6<sup>ème</sup> adjoint  
Guillaume Colas, 7<sup>ème</sup> adjoint  
Laurence Ledesma, 8<sup>ème</sup> adjoint  
Jean-Luc Casteret, 9<sup>ème</sup> adjoint

Manuel Vaquero, Charlotte Loubet-Latour, Thomas Ruspil, Guillaume Boivin, Pascale Fossecave, Monique Labattut, Serge Peyrelongue, Bruno Garraialde, Béatrice Chauffard, Loïc Jouenne, Christine Gonzalo, Benjamin Marcille, Sylvie Dargains (*jusqu'à la délibération n°21*), Manuel de Lara, Isabelle Tinaud-Nouvian, Nicolas Charrier, Gaëlle Lapix, Yvette Debarbieux, Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity, Hugo Maillos, conseillers municipaux en exercice.

#### **Pouvoirs :**

- Jean-François Irigoyen, Maire à Pello Etcheverry, 1<sup>er</sup> adjoint
- Jean-Daniel Badiola, adjoint à Eric Soreau, adjoint
- Delphine de Torregrosa, conseillère municipale déléguée à Nathalie Morice, adjointe
- Sylvie Dargains, conseillère municipale à Thomas Ruspil, conseiller municipal délégué (*à partir de la délibération n°21*)
- Valérie Othaburu-Fischer, conseillère municipale à Charlotte Loubet-Latour conseillère municipale déléguée
- Pascal Lafitte, conseiller municipal à Yvette Debarbieux conseillère municipale

**Date de la convocation :** 03 juin 2024

Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15, Monique Labattut a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées.

## N°5 - FINANCES

### Budget principal et budget annexe camping municipal : budgets supplémentaires 2024

M. Etcheverry, adjoint, expose :

Le budget supplémentaire 2024 a des objectifs multiples :

- constater la reprise des résultats de l'exercice antérieur,
- constater les restes à réaliser en dépenses et en recettes de l'année 2023,
- et ajuster les inscriptions du budget primitif 2024.

Il est nécessaire d'établir un budget supplémentaire pour le budget principal de la Commune ainsi que pour le budget annexe du camping municipal, les autres budgets annexes ne présentant pas de résultats à reprendre en 2024.

Pour le budget principal, le budget supplémentaire pour l'exercice 2024 s'équilibre comme suit :

BUDGET PRINCIPAL en euros	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	182 695,00	341 184,00	2 706,00	7 455 839,82	185 401,00	7 797 023,82
Opérations d'ordre	699 611,72			699 611,72	699 611,72	699 611,72
<b>Opérations de l'exercice (A)</b>	<b>882 306,72</b>	<b>341 184,00</b>	<b>2 706,00</b>	<b>8 155 451,54</b>	<b>885 012,72</b>	<b>8 496 635,54</b>
Résultats reportés N-1 (B)		541 122,72	6 666 214,55		6 666 214,55	541 122,72
Restes à réaliser (RAR) (C)			1 884 389,39	397 858,40	1 884 389,39	397 858,40
<b>TOTAL DU BUDGET (A+B+C)</b>	<b>882 306,72</b>	<b>882 306,72</b>	<b>8 553 309,94</b>	<b>8 553 309,94</b>	<b>9 435 616,66</b>	<b>9 435 616,66</b>

Pour le budget annexe du camping municipal, le budget supplémentaire pour l'exercice 2024 s'équilibre comme suit :

BUDGET ANNEXE CAMPING MUNICIPAL en euros	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles			-3 876,28	105 641,33	-3 876,28	105 641,33
Opérations d'ordre					0,00	0,00
<b>Opérations de l'exercice (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 876,28</b>	<b>105 641,33</b>	<b>-3 876,28</b>	<b>105 641,33</b>
Résultats reportés N-1 (B)			109 517,61		109 517,61	0,00
Restes à réaliser (RAR) (C)					0,00	0,00
<b>TOTAL DU BUDGET (A+B+C)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>105 641,33</b>	<b>105 641,33</b>	<b>105 641,33</b>	<b>105 641,33</b>

Il est proposé au conseil municipal :

- d'adopter le budget supplémentaire 2024 du Budget principal tel que présenté dans le rapport de présentation (annexe 5) et dans la maquette réglementaire (à consulter),
- d'adopter le budget supplémentaire 2024 du Budget annexe du camping municipal, tel que présenté dans le rapport de présentation (annexe 5) et dans la maquette réglementaire,
- d'autoriser M. le Maire, ou son adjoint délégué, à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,
- Vu l'avis favorable de la commission municipale « *Finances, administration générale et ressources humaines* » du 29 mai 2024,
- Adopte le budget supplémentaire 2024 du Budget principal tel que présenté dans le rapport de présentation (annexe) et dans la maquette réglementaire (à consulter),
- Adopte le budget supplémentaire 2024 du Budget annexe du camping municipal, tel que présenté dans le rapport de présentation (annexe) et dans la maquette réglementaire,
- Autorise M. le Maire, ou son adjoint délégué, à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Budget principal

**Adopté à 25 voix**

**4 abstentions** (M. de Lara, Mme Lapix, Mme Tinaud-Nouvian, M. Charrier)

**4 contre** (M. Lafitte, Mme Debarbieux, Mme Dupuy-Althabegoity, M. Maillos)

Budget annexe du camping municipal

**Adopté à l'unanimité**

- pour extrait conforme
- ont signé au registre tous les membres présents

Pour le Maire absent

Le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Pello Etcheverry

